

RAPPEL DES DÉFIS ET DES OBJECTIFS PRIORISÉS	NOS PRINCIPALES RÉALISATIONS CETTE ANNÉE	NOUS OBSERVONS QUE CES ACTIONS ONT EU POUR EFFET...
Au regard des actes de violence et du sentiment de sécurité:	<ul style="list-style-type: none"> - Vers le Pacifique au préscolaire - Animations avec l'AVSEC en 4^e, 5^e et 6^e année - Prévention au 3^e cycle : animation de la policière communautaire, brigade scolaire (récréations animées), <ul style="list-style-type: none"> - Valeurs du mois : certificats - Animations de la TES (cohérence cardiaque) - Exposition d'une série d'affiches fabriquées par le 3^e cycle, dénonçant l'intimidation - Mise en place d'un comité sur le civisme (à poursuivre en 2017-18) - Atelier sur l'estime de soi, respect et leadership positif de Gustave et Cie au 3^e cycle - Renouvellement de la boîte à dénonciation - Participation de toute l'école à la marche contre l'intimidation - Animations de la TES sur les habiletés sociales dans les classes de communication 	Chez le personnel :
peu de violence davantage de conflits		Beaucoup d'entraide entre collègues Même gestion des règles de vie
		Chez les élèves :
Au regard des pratiques à améliorer:		Moins de conflits Sentiment de sécurité
À poursuivre : régler les conflits au fur et à mesure qu'ils se produisent		Dans nos relations avec les parents
		Sécurisant pour les parents Sentiment de confiance
	Dans la communauté et nos relations avec les partenaires :	
	Sentiment de confiance	
DIFFICULTÉS RENCONTRÉES OU DÉFIS QUI PERSISTENT		PROSPECTIVES : AMÉLIORATIONS SOUHAITABLES POUR 2017-2018
Bien informer le nouveau personnel sur l'utilisation des règles de vie dans l'agenda		Faire la « promotion » de la boîte à dénonciation par le Conseil des élèves Banc de l'amitié à poursuivre

LIP art. 83.1. Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur de l'élève. ».